



**BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION
DISTANCIEL
LIGUE ILE DE FRANCE DE TRIATHLON
LUNDI 22 AVRIL 2024 - 19H**

PV de réunion

Présents :

BUREAU : Distanciel : Thierry SAMMUT, Elena ESPER (Pdte CD75), Alain VILLIBORD,
Laurence HAZARD, Michel LAGRAVE,

Membres du CA : Distanciel : Laurence BELLICAUD, Céline BRAESCH, Camille CORNUDET,
Emmanuel GOURBESVILLE, André PERONNET (Pdt CD94), Didier SERRANO

Excusés : Charlotte MATHIEU, Jean-François ORHAN (Pdt CD95),

Absents : Sophie CHABUT,

Assistent : Yannick PETIT (Directeur LIFT), Tristan LINDEPERG (LIFT), Dorian

Assistent invités : BRETON Antoine BRETON,

La moitié des membres du Bureau Exécutif étant présents, dont le Président et au moins le Secrétaire Général ou la Trésorière Générale, le Président Thierry SAMMUT, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

Rappel statuts LIFT : 2.3.1.3.3. Le Conseil d'Administration est présidé par le Président de la L.R.TRI. et ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent.

2.3.2.2.7. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante



Début de la réunion à 19h10

1) FINANCES

1. Point trimestriel sur la compta et les dépenses engagées par rapport au budget prévisionnel
 - a) Pas de dépassements significatifs pour le moment
 - b) Le stage jeunes a eu lieu et est équilibré.
 - c) Arbitrage : les formations sont terminées avec un peu moins de dépenses engagées que ce qui a été budgété.
 - d) Aide aux clubs / comités : les recettes des formations BFI et 2 sont en train d'être reversées aux CODEP.
 - e) La LIFT s'est engagée à prendre en charge les formations des féminines et reverse aux CODEPs les montants correspondants pour celles qui n'ont pas payé. Pour les clubs qui ont payé la formation de leur féminines, la LIFT les remboursera directement.
 - f) Salaires : le tableau reprend les montants engagés pour le paiement jusqu'à la fin de l'année pour les salariés et jusqu'à la fin de leur contrat pour les alternants.
 - g) On note un léger dépassement pour le diagnostic RH car une partie est passée sur 2024, ce qui n'était pas prévu.

2) REGLEMENT FINANCIER

Proposition d'un Règlement Administratif modifiable par le CA.

Pour les dépenses : règles de validation des dépenses courantes et avec devis

Pour l'aide aux clubs : de nombreux club ne renvoient pas l'attestation remplie, ce qui empêche le versement de l'aide (environ 9 000€ de 2023 non réclamés à ce jour).

La trésorière propose qu'après 2 relances et un délai raisonnable, si les clubs n'ont pas répondu, le CA se réserve le droit d'affecter les fonds à d'autres actions.

Il faut également reformuler la notification avec plus de pédagogie, afin que les clubs bénéficiaires comprennent bien le processus, c'ad versement de l'aide à réception du document signé.

La proposition de Règlement Financier de la LIFT est validée à l'unanimité.

La Charte de fonctionnement qui remplacera le règlement intérieur peut être modifiée par CA (plus besoin de la validation en AG) pour s'adapter plus facilement aux évolutions de situations.

Possibilité de rajouter en plus processus RH, notamment les congés, RTT, récupérations...



Le Président de modifier le Règlement Intérieur LIFT en charte de fonctionnement, modifiable par le CA, mais plus en Assemblée Générale. La Trésorière demande un Règlement RH en complément, à réaliser rapidement (Pdt LIFT) ; par un groupe de Travail dédié. Absence de visibilité actuellement. M.LAGARDE propose un module dédié, pour les associations. Pour la gestion des congés la FFTri utilise Alpha Rh. Le Président se renseigne auprès du Directeur Administratif et Financier FFTri.

3) **ANIMATION FAN ZONE**

1. 4/5/6 août 2024 à la Villette :
2. Immersive room FFTri pendant les JO
3. 3 espaces à disposition pour la ligue.
 - Espace santé : tests tri santé
 - Espace swim bike : nager et pédaler 1 certaine durée + diplômes avec QR code pour renvoyer sur les clubs franciliens
4. Demande du Président de FanZone sur le parcours. Recherche de volontaires pour la communauté Triathlon

4) **AG LIFT**

1. Compte-rendu en cours

5) **ANS**

1. Ouverture du compte Asso le 22/04/24 jusqu'au 13 mai pour dépôt dossiers PSF (clubs, CODEP, LIFT)
2. Note cadrage PSF envoyée à tous les clubs
3. Du 13 au 27 mai étude des dossiers par la LIFT : commission régionale ANS : vérification des critères éligibilité + répartition des fonds entre les projets éligibles.
4. Travail avec présidents CODEP et LIFT pour avoir une cohérence des dossiers et projets associatifs, avec comme fil rouge la féminisation de l'encadrement.
5. Dates de la commission régionale à prévoir, ainsi qu'avec les CODEP pour une cohérence des dossiers avec celui de la Ligue.





6) **PROJET FORMATION CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE (CC) LIFT**

1. Actuellement, DJEPS Triathlon au CREPS de Chatenay-Malabry et Licences STAPS mention Triathlon sont les seuls diplômes permettant d'enseigner triathlon contre rémunération.
2. Avant la refonte des formations par la FFTri, l'UCC triathlon + BPJEPS permettait l'encadrement pour l'initiation, mais l'UCC a été supprimée du RNCP
3. Depuis novembre 2023 il existe le CC triathlon, mais n'est plus liée à formation fédérale, ne peut être associée qu'à un diplôme de la natation.
4. La LIFT travaille à la mise en place d'une formation CC Triathlon pour former personnes rémunérables au niveau animation (pas de visées compétitives), en partenariat avec un centre de formation de natation parisien (Montmartre Natation)
5. Le besoin a été identifié dans de nombreux clubs, en complément des autres entraîneurs.
6. Le public visé sont les BPJEPS natation en formation et les externes juste pour le CC. (120h de formation). Rappel, les BNSSA ne peuvent que surveiller.
7. La demande d'habilitation doit être déposée.
8. Pour le fonctionnement, la coordination technique et pédagogique est portée par la ligue et la gestion administrative par l'organisme de formation.
9. Pas d'opposition pour continuer le processus / abstention Laurence.

7) **COMMUNICATION**

1. Reconstruction du site en cours de finalisation, mise en place prévue mi-mai, avec une adaptation à la version téléphone.
2. Migration début juin. RAS
3. Nouveau slogan : **Ligue IDF Passion Triathlon**
4. Newsletter : focus sur les femmes : dirigeantes, entraîneuses, arbitres... Cela permet également d'appuyer le projet ANS sur la féminisation.

8) **AG du CROSIF**

1. Pascale Huet récompensée (arbitres)

9) **RSO**

1. Réunions tous les mardis (3 groupes de travail sur 6 thèmes dont les empreintes carbone, la sensibilisation).
2. Éléments RSO sur site internet.
3. Fresque du sport : à réaliser au niveau du CA.
4. Olivier : présentation trophée en bois au prix de 40€ par trophée



10) **HANDI PARA**

1. Finalisation du questionnaires 2024 à communiquer aux clubs.
2. Arrivée de Elia stagiaire : travaille sur la reconnaissance des para triathlètes / faire connaissance
3. Mise en place d'un module paratriathlon pour le BF2 à l'étude pour 2025.
4. Recrutement et aide pour le challenge des ligues para : fin aout
5. Au niveau FFTRI : mise en place de labels

11) **BASES DE LOISIRS**

1. Certification des bases selon les critères FFTRI : en cours à Choisy
2. Validation des panneaux FFTRI réalisée. Reconnaissance pour panneautage en mai.
 - a) Une inauguration officielle avec drapeau, oriflamme et panneau devra être réalisée (Demande du Président)
3. Ouvertures bases : relance Conseil départemental 91 base pour le Port aux Cerises. Demande de RdV avec CD78 et Michel Bosch.

Clôture de la réunion à 21h30

Prochaine réunion Bureau/CA Lundi 03 Juin 2024 à 19h

Le secrétaire

Alain VILLIBORD

Le Président

Thierry SAMMUT

